



TEXTE

Voici déjà quelques dizaines d'années, la mise en place par l'État français du fichier numérique EDVIGE centralisant de nombreuses données personnelles à usage policier souleva de virulentes protestations. Deux affiches avaient alors retenu mon attention. Sur la première, on pouvait voir : « En lisant cette affiche, tu cours le risque d'être fiché ! ». La seconde disait : « On gueule contre EDVIGE, mais on est tous sur Facebook ! ». Et tel est bien le paradoxe qui accompagne l'extraordinaire succès de la communication mobile, des réseaux sociaux et de manière générale de tous les usages du numérique. On n'a jamais autant fait l'apologie de l'autonomie procurée par ces technologies et, dans le même temps, multiplié les alertes contre la traçabilité de nos déplacements, de nos navigations et du contenu même de nos communications.

Certains, comme le sociologue Zygmunt Bauman, affirment crûment que « nous faisons volontairement beaucoup de choses que les pouvoirs totalitaires cherchaient à imposer par la force et la violence ou la peur ». Le philosophe Giorgio Agamben considère, quant à lui, que les dispositifs technologiques dominants, comme le téléphone portable, sont en train de produire une perte d'individuation dans la mesure où ils contribuent à façonnner en profondeur les comportements des individus. Quiconque se laisse prendre dans un dispositif comme un téléphone portable acquiert « un numéro au moyen duquel il pourra éventuellement, être contrôlé ». Pour autant, rien ne semble devoir freiner l'usage de cet instrument si pratique. Enfin, comme l'a souligné Armand Mattelart, « une sorte d'accoutumance s'est créée qui a élargi les seuils de tolérance et a fait que beaucoup consentent, sans même parfois s'en apercevoir, des abandons importants de leur sphère privée et de leurs droits fondamentaux ». Pourquoi tolérons-nous si facilement d'être surveillés ?

Les réponses à cette question comportent plusieurs volets selon les types de communications, les contextes et les raisons invoquées par les acteurs. Considérons, par exemple, les réseaux sociaux, où chacun est amené à révéler les détails non seulement de sa vie privée (activités, achats, préférences) mais ceux de sa vie intime (opinions, goûts, amitiés, etc.). Ces technologies, censées être conviviales, sont susceptibles de nous trahir, auprès d'un employeur par exemple. Mais il serait trop simple d'attribuer la confiance des internautes à un simple processus d'aveuglement ou d'aliénation. [...]

Toute une représentation de l'être social se façonne autour d'une telle logique : l'envie de se donner à voir relève d'un désir de reconnaissance. Le cas de la télé-réalité le montre bien : ces jeunes gens prennent plaisir à être regardés 24 heures sur 24 et épiés dans leur intimité. Le sens de l'intime évolue considérablement à notre époque où la reconnaissance individuelle passe par le fait d'être vu et identifié par le plus grand nombre. Le psychiatre et psychanalyste Serge Tisseron parle à cet égard du « désir d'extimité » pour désigner le désir de faire reconnaître son originalité profonde. Le désir de dévoilement d'une « originalité intime » correspond au fait que l'on devient un individu par le regard des autres, quand on vit l'expérience d'être vu et reconnu. C'est un même désir de reconnaissance qui entraîne l'exposition de soi sur les réseaux sociaux.

Pierre-Antoine CHARDEL, Sciences Humaines, n° 275, nov. 2015.

ÉTUDE DE TEXTE (10 points)

I. Compréhension (7 points)

Toute réponse doit être entièrement rédigée

1. a – D'après l'auteur, quels sont les risques de l'usage des technologies numériques sur l'individu ? (2 points)
b – Relevez et nommez un procédé d'écriture qui en rend compte ? (1 point)
2. Quel est le paradoxe qui caractérise le comportement des usagers du numérique ? (2 points)
3. Quels sont les fondements de la nouvelle représentation de l'être social ? (2 points)

II. Langue (3 points)

1. « *Une sorte d'accoutumance s'est créée qui a élargi les seuils de tolérance et a fait que beaucoup consentent, sans même parfois s'en apercevoir, des abandons importants de leur sphère privée et de leurs droits fondamentaux* »

Réécrivez cette phrase en remplaçant les mots soulignés par d'autres mots de sens équivalent.
(1 point)

2. *Ces technologies, censées être conviviales, sont susceptibles de nous trahir, auprès d'un employeur par exemple.*

Réécrivez cette phrase de façon à exprimer la concession au moyen d'une subordonnée circonstancielle. (1 point)

3. *La seconde disait : « On gueule contre EDVIGE, mais on est tous sur Facebook ! »*

Transposez cette phrase au discours indirect. (1 point)

ESSAI (10 points)

De nos jours, Internet et surtout les réseaux sociaux favorisent l'ouverture inconditionnelle de l'individu sur l'autre.

Êtes-vous favorable à cette tendance ?

Vous exprimerez, sur la question, un point de vue personnel, en vous référant, dans le choix de vos arguments et de vos exemples, à vos lectures ainsi qu'à votre connaissance de l'actualité.